



Rentrée du 2 novembre 2020

publié le 30/10/2020 - mis à jour le 31/10/2020

1) Horaires de rentrée du 2 novembre 2020

Suite à la décision du Ministre de l'Éducation Nationale, la rentrée des élèves, apprentis, étudiants et stagiaires de la Formation continue aura lieu au Lycée Le Dolmen

le Lundi 2 Novembre à 8 heures, selon les emplois du temps habituels.

2) Attestation de déplacement

- **attestation pour les déplacements professionnels pour les élèves dans le cadre des stages PFMP .**

Important, à remplir par les élèves dès le début du stage, et du 1er déplacement vers le lieu du stage.

 [01_justificatif_deplacement_stages_pfmp_eleves_02](#) (PDF de 257.9 ko)

- **attestation pour les parents d'élèves**

 [01_justificatif_deplacement_scolaire_parents_02](#) (PDF de 115.9 ko)

3) Protocole sanitaire

A partir du 2 novembre nous appliquerons le nouveau protocole sanitaire du 29 octobre 2020 :

 [protocole-sanitaire---ann-e-scolaire-2021-2021-71258-2](#) (PDF de 1.1 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.